

ANNEXE
Tarifs des droits de douane applicables aux
produits agricoles et agro-alimentaires
jusqu'au 31 décembre 1997

N° de position	Numéro du Tarif	Désignation des produits	TAUX %
01.01		Chevaux,ânes,mulets et bardots,vivants:	
		- Chevaux :	
	O10111 0	-- Reproducteurs de race pure	43
	O10119 0	-- Autres	135
	O10120 0	- Anes,mulets et bardots	135
01.02		Animaux vivants de l'espèce bovine:	
	O10210 0	- Reproducteurs de race pure	171
		- Autres :	
	O10290 1	* Vaches laitières	171
	O10290 2	* Génisses pleines ou accompagnées de leurs petits	171
	O10290 9	* Autres	85
01.03		Animaux vivants de l'espèce porcine:	
	O10310 0	- Reproducteurs de race pure	20
		- Autres :	
	O10391 0	-- D'un poids inférieur à 50 kg	141
	O10392 0	-- D'un poids égal ou supérieur à 50 kg	141
01.04		Animaux vivants des espèces ovine ou caprine:	
		- De l'espèce ovine :	
	O10410 1	* Reproducteurs de race pure	208
	O10410 9	* Autres	208
		- De l'espèce caprine :	
	O10420 1	* Reproducteurs de race pure	208
	O10420 9	* Autres	208

O1.05		Coqs,poules,canards,oies,dindons,dindes et pintades, vivants,des espèces domestiques :	
		- D'un poids n'excédant pas 185 g :	
	O10511 0	-- Coqs et poules	141
	O10519 0	-- Autres	20
		- Autres :	
	O10591 0	-- Coqs et poules	141
	O10599 0	-- Autres	141
O1.06		Autres animaux vivants:	
	O10600 1	* Reproducteurs de race pure	20
	O10600 2	* Destinés principalement à l'alimentation humaine	43
	O10600 9	* Autres	20
O2.01		Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées :	
	O20110 0	- En carcasses ou demi-carcasses	93
	O20120 0	- Autres morceaux non désossés	93
	O20130 0	- Désossées	94
O2.02		Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées :	
	O20210 0	- En carcasses ou demi-carcasse	129
	O20220 0	- Autres morceaux non désossés	136
	O20230 0	- Désossées	151
O2.03		Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées :	
		Fraîches ou réfrigérées :	
	O20311 0	-- En carcasses ou demi-carcasses	141
	O20312 0	-- Jambons,épaules et leurs morceaux,non désossés	141
	O20319 0	-- Autres	141
		- Congelées :	
	O20321 0	-- En carcasses ou demi-carcasses	141
	O20322 0	-- Jambons,épaules et leurs morceaux,non désossés	141
	O20329 0	-- Autres	141
O2.04		Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées :	
	O20410 0	- Carcasses et demi-carcasses d'agneau, fraîches ou réfrigérées	210

		- Autres viandes des animaux de l'espèce ovine, fraîches ou réfrigérées :	
	O20421 0	-- En carcasses ou demi-carcasses	210
	O20422 0	-- En autres morceaux non désossés	210
	O20423 0	-- Désossées	210
	O20430 0	- Carcasses et demi-carcasses d'agneau, congelées	210
		- Autres viandes des animaux de l'espèce ovine, congelées :	
	O20441 0	-- En carcasses ou demi-carcasses	210
	O20442 0	-- En autres morceaux non désossés	210
	O20443 0	-- Désossées	210
		- Viandes des animaux de l'espèce caprine :	
	O20450 1	* Viandes de chèvre ou de chevreau	210
	O20450 9	* Autres	208
O2.05	O20500 0	Viandes des animaux des espèces chevaline, asine ou mulassière, fraîches, réfrigérées ou congelées	41
O2.06		Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés :	
	O20610 0	- De l'espèce bovine, frais ou réfrigérés	43
		- De l'espèce bovine, congelés :	
	O20621 0	-- Langues	43
	O20622 0	-- Foies	43
	O20629 0	-- Autres	43
	O20630 0	- De l'espèce porcine, frais ou réfrigérés	43
		- De l'espèce porcine, congelés :	
	O20641 0	-- Foies	43
	O20649 0	-- Autres	43
	O20680 0	- Autres, frais ou réfrigérés	43
	O20690 0	- Autres, congelés	43
O2.07		Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du No O1.05 :	
	O20710 0	- Volailles non découpées en morceaux, fraîches ou réfrigérées	93
		- Volailles non découpées en morceaux, congelées :	
	O20721 0	-- Coqs et poules	93
	O20722 0	-- Dindons et dindes	93

	O20723 0	-- Canards,oies et pintades	93
		- Morceaux et abats de volailles (y compris les foies),frais ou réfrigérés :	
	O20731 0	-- Foies gras d'oies ou de canards	93
		-- Autres :	
	O20739 1	* Foies d'autres volailles	93
	O20739 9	* Autres	93
		- Morceaux et abats de volailles autres que les foies,congelés :	
	O20741 0	-- De coqs ou de poules	93
	O20742 0	-- De dindons ou de dindes	93
	O20743 0	-- De canards,oies ou pintades	93
	O20750 0	- Foies de volailles,congelés	93
02.08		Autres viandes et abats comestibles,frais,réfrigérés ou congelés :	
	O20810 0	- De lapins ou de lièvres	93
	O20820 0	- Cuisses de grenouilles	93
	O20890 0	- Autres	93
02.09	O20900 0	Lard sans parties maigres, graisse de porc et graisse de volailles non fondues,frais,réfrigérés,congelés, salés ou en saumure, séchés ou fumés :	185
02.10		Viandes et abats comestibles,salés ou en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats:	
		- Viandes de l'espèce porcine :	
	O21011 0	-- Jambons,épaules et leurs morceaux non désossés	208
	O21012 0	-- Poitrines (entrelardées) et leurs morceaux	208
	O21019 0	-- Autres	208
	O21020 0	- Viandes de l'espèce bovine	73
		- Autres,y compris les farines et poudres,comestibles, de viandes ou d'abats :	
	O21090 1	* Foies de volailles salés ou en saumure,séchés ou fumés	73
	O21090 9	* Autres	73
04.01		Lait et crème de lait, non concentré ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- D'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1% :	
	040110 1	* Frais	208
	040110 9	* autres	208

		- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 1% mais n'excédant pas 6% :	
	040120 1	* Lait frais	208
	040120 9	* autres	208
		- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 6% :	
	040130 1	* Frais	208
	040130 9	* autres	208
04.02		Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5%	
	040210 1	* Lait en poudre traité pour malades ou nourissons	15
	040210 2	* Lait en poudre destiné à l'alimentation animale	15
	040210 9	* Autres	103
		- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1,5% :	
		-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants :	
	040221 1	* pour malade ou nourissons	15
	040221 2	* pour l'alimentation animale	15
	040221 9	* autres	81
		-- Autres :	
	040229 1	* pour malade ou nourissons	15
	040229 2	* pour l'alimentation animale	15
	040229 9	* autres	121
		- Autres :	
	040291 0	-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	15
	040299 0	-- Autres	15
04.03		Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao :	
	040310 0	- Yoghourt	208
	040390 0	- Autres	100
04.04		Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, non dénommés ni compris ailleurs :	
	040410 0	- Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants	29

	040490 0	- Autres	29
04.05		Beurre et autres matières grasses du lait	
	040500 1	* matières grasses laitières anhydre	54
	040500 9	* beurre et autres matières grasses	145
04.06		Fromages et caillebotte :	
	040610 0	- Fromages frais (y compris le fromage de lactosérum) non fermentés et caillebotte	138
	040620 0	- Fromages râpés ou en poudre, de tous types	138
	040630 0	- Fromages fondus, autres que râpés ou en poudre	138
	040640 0	- Fromages à pâte persillée	138
	040690 0	- Autres fromages	138
04.07		Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits :	
	040700 1	* Oeufs à couvrir ou à incuber	235
	040700 2	* Oeufs de gibier	235
	040700 9	* Autres	235
04.08		Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- Jaunes d'oeufs :	
	040811 0	-- Séchés	31
	040819 0	-- Autres	31
		- Autres :	
	040891 0	-- Séchés	31
	040899 0	-- Autres	31
04.09	040900 0	Miel naturel :	235
04.10	041000 0	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs :	43
05.01	050100 0	Cheveux bruts, même lavés ou dégraissés; déchets de cheveux :	20
05.02		Soies de porc ou de sanglier; poils de blaireau et autres poils pour la brosse; déchets de ces soies ou poils :	
	050210 0	- Soies de porc ou de sanglier et déchets de ces soies	20
	050290 0	- Autres	20

05.03	050300 0	Crins et déchets de crins,même en nappes avec ou sans support	29
05.04	050400 0	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons .	31
05.05		Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et parties de plumes (même rognées), duvet, bruts ou simplement nettoyés,désinfectés ou traités en vue de leur conservation; poudres et déchets de plumes ou de parties de plumes :	
	050510 0	- Plumes des espèces utilisées pour le rembourrage; duvet	43
	050590 0	- Autres	43
05.06		Os et cornillons, bruts, dégraissés, simplement préparés (mais non découpés en forme),acidulés ou dégelatinés; poudres et déchets de ces matières :	
	050610 0	- Osséine et os acidulés	20
	050690 0	- Autres	20
05.07		Ivoire, écaille de tortue,fanons (y compris les barbes) de baleine ou d'autres mammifères marins, cornes, bois, sabots, ongles, griffes et becs, bruts ou simplement préparés, mais non découpés en forme; poudres et déchets de ces matières :	
	050710 0	- Ivoire; poudre et déchets d'ivoire	43
		- Autres :	
	050790 1	* Ecaille de tortue ,ongles,leurs poudres et déchets	20
	050790 9	* Autres	20
05.11		Produits d'origine animale,non dénommés ni compris ailleurs ; animaux morts des Chapitres 1 ou 3, impropres à l'alimentation humaine :	
	051110 0	- Sperme de taureaux	17
		- Autres :	
	051199 0	-- Autres	17
06.01		Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur ; plants,plantes et racines de chicorée autres que les racines du N° 12.12 :	
		- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif :	

	O60110 1	* destinés à la plantation	20
	O60110 9	* autres	20
		- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée :	
	O60120 1	* plants, plantes et racines de chicorée	20
	O60120 2	* Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur; plants, destinés à la plantation	20
	O60120 9	* autres bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur	20
06.02		Autres plantes vivantes (y compris leurs racines), boutures et greffons; blanc de champignons :	
	O60210 0	- Boutures non racinées et greffons	20
	O60220 0	- Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons à fruits comestibles, greffés ou non	185
	O60230 0	- Rhododendrons et azalées, greffés ou non	43
	O60240 0	- Rosiers, greffés ou non	20
		- Autres :	
	O60291 0	-- Blanc de champignons	43
	O60299 0	-- Autres	185
06.03		Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés :	
	O60310 0	- Frais	185
	O60390 0	- Autres	185
06.04		Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés :	
	O60410 0	- Mousses et lichens	185
		- Autres	
	O60491 0	-- Frais	185
	O60499 0	-- Autres	185
07.01		Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré :	
	O70110 0	- De semence	15
	O70190 0	- Autres	185
07.02	O70200 0	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré .	185

07.03		Oignons,échalotes,aux,poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré :	
	O70310 0	- Oignons et échalotes	185
	O70320 0	- Aulx	185
	O70390 0	- Poireaux et autres légumes alliacés	185
07.04		Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles similaires du genre Brassica, à l'état frais ou réfrigéré :	
	O70410 0	- Choux-fleurs et choux-fleurs brocolis	185
	O70420 0	- Choux de bruxelles	185
	O70490 0	- Autres	185
07.05		Laitues (Lactuca sativa) et chicorées (Cichorium spp.), à l'état frais ou réfrigéré :	
		- Laitues :	
	O70511 0	-- Pommées	185
	O70519 0	-- Autres	185
		- Chicorées :	
	O70521 0	-- Witloof (Cichorium intybus var.foliosum)	185
	O70529 0	-- Autres	185
07.06		Carottes,navets,betteraves à salade,salsifis,céleris-raves, radis et racines comestibles similaires, à l'état frais ou réfrigéré :	
	C70610 0	- Carottes et navets	141
	O70690 0	- Autres	141
07.07	O70700 0	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré .	135
07.08		Légumes à cosse,écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré :	
	O70810 0	- Pois (Pisum sativum)	141
	O70820 0	- Haricots (Vigna spp.,Phaseolus spp.)	141
	O70890 0	- Autres légumes à cosse	141
07.09		Autres légumes, à l'état frais ou réfrigéré :	
	O70910 0	- Artichauts	143
	O70920 0	- Asperges	143
	O70930 0	- Aubergines	143
	O70940 0	- Céleris autres que les céleris-raves	143
		- Champignons et truffes :	
	O70951 0	-- Champignons	143
	O70952 0	-- Truffes	143

	O70960 0	- Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta	143
	O70970 0	- Epinards,tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)	143
		- Autres :	
	O70990 1	* Mais doux	143
	O70990 9	* Autres	143
07.10		Légumes,non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés :	
	O71010 0	- Pommes de terre	143
		- Légumes à cosse,écosés ou non :	
	O71021 0	-- Pois (Pisum sativum)	143
	O71022 0	-- Haricots (Vigna spp.,Phaseolus spp.)	143
	O71029 0	-- Autres	143
	O71030 0	- Epinards,tétragones (épinards de Nouvelle-Zélande) et arroches (épinards géants)	143
	O71040 0	- Maïs doux	143
	O71080 0	- Autres légumes	143
	O71090 0	- Mélanges de légumes	143
07.11		Légumes conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation,par exemple), mais impropres à l'alimentation en l'état :	
	O71110 0	- Oignons	191
	O71120 0	- OLives	191
	O71130 0	- Câpres	191
	O71140 0	- Concombres et cornichons	191
		- Autres légumes; mélanges de légumes :	
	O71190 1	* Tomates	191
	O71190 9	* Autres	191
07.12		Légumes secs,même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés,mais non autrement préparés :	
	O71210 0	- Pommes de terre,même coupées en morceaux ou en tranches mais non autrement préparées	141
	O71220 0	- Oignons	141
	O71230 0	- Champignons et truffes	141
		- Autres légumes; mélanges de légumes :	
	O71290 1	* Maïs doux	141
	O71290 9	* Autres	141

07.13		Légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés :	
	071310 0	- Pois (<i>Pisum sativum</i>)	235
	071320 0	- Pois chiches	120
		- Haricots (<i>Vigna spp.</i> , <i>Phaseolus spp.</i>) :	
	071331 0	-- Haricots des espèces <i>vigna mungo</i> (L.) Hepper ou <i>vigna radiata</i> (L.) Wilczek	76
	071332 0	-- Haricots "petits rouges" (haricots Adzuki) (<i>Phaseolus</i> ou <i>vigna angularis</i>)	93
	071333 0	-- Haricots communs (<i>Phaseolus vulgaris</i>)	93
	071339 0	-- Autres	141
	071340 0	- Lentilles	211
	071350 0	- Fèves (<i>Vicia faba var. major</i>) et féveroles (<i>vicia faba var. equina</i> , <i>vicia faba var. minor</i>)	235
	071390 0	- Autres	235
07.14		Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculé ou en inuline, frais ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous formes de pellets; moelle de sagoutier :	
	071410 0	- Racines de manioc	17
	071420 0	- Patates douces	135
	071490 0	- Autres	135
08.01		Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées:	
	080110 0	- Noix de coco	43
	080120 0	- Noix du Brésil	43
	080130 0	- Noix de cajou	43
08.02		Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués :	
		- Amandes :	
	080211 0	-- En coques	167
	080212 0	-- Sans coques	154
		- Noisettes (<i>Corylus spp.</i>) :	
	080221 0	-- En coques	43
	080222 0	-- Sans coques	43
		- Noix communes :	
	080231 0	-- En coques	43
	080232 0	-- Sans coques	43

	O80240 0	- Châtaignes et marrons (castanea spp.)	43
	O80250 0	- Pistaches	73
	O80290 0	- Autres	73
08.03		Bananes, y compris les plantains, fraîches ou sèches :	
	O80300 1	* Fraîches	100
	O80300 2	* Sèches	43
08.04		Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs :	
	O80410 0	- Dattes	235
		- Figs :	
	O80420 1	* Fraîches	235
	O80420 2	* Sèches et dénaturées	43
	O80420 9	* Autres	235
	O80430 0	- Ananas	235
	O80440 0	- Avocats	235
	O80450 0	- Goyaves, mangues et mangoustans	235
08.05		Agrumes, frais ou secs :	
	O80510 0	- Oranges	235
	O80520 0	- Mandarines (y compris les tangerines et satsumas) ; clémentines, wilkings et hybrides similaires d'agrumes	235
	O80530 0	- Citrons (Citrus limon, Citrus limonum) et limes (Citrus aurantifolia)	235
	O80540 0	- Pamplémousses et pomelcs	235
	O80590 0	- Autres	235
08.06		Raisins, frais ou secs :	
	O80610 0	- Frais	185
	O80620 0	- Secs	73
08.07		Melons (y compris les pastèques) et papayes frais :	
	O80710 0	- Melons (y compris les pastèques)	185
	O80720 0	- Papayes	185
08.08		Pommes, poires et coings, frais :	
	O80810 0	- Pommes	235
	O80820 0	- Poires et coings	235

08.09		Abricots, cerises, pêches (y compris les brugnons et nectarines), prunes et prunelles, frais :	
	080910 0	- Abricots	235
	080920 0	- Cerises	235
	080930 0	- Pêches, y compris les brugnons et nectarines	235
	080940 0	- Prunes et prunelles	235
08.10		Autres fruits, frais :	
	081010 0	- Fraises	185
	081020 0	- Framboises, mûres de ronce ou de mûrier et mûres-framboises	185
	081030 0	- Groseilles à grappes, y compris les cassis, et groseilles à maquereau	185
	081040 0	- Airelles, myrtilles et autres fruits du genre vaccinium	185
	081090 0	- Autres	185
08.11		Fruits, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- Fraises :	
	081110 1	* Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	100
	081110 9	* Autres	100
		- Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau :	
	081120 1	* Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	100
	081120 9	* Autres	100
		- Autres :	
	081190 1	* Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	100
	081190 9	* Autres	100
08.12		Fruits conservés provisoirement (au moyen de gaz sulfureux ou dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation, par exemple) mais impropres à l'alimentation en l'état :	
	081210 0	- Cerises	43
	081220 0	- Fraise	73
	081290 0	- Autres	73
08.13		Fruits séchés autres que ceux des chapitres 08.01 à 08.06; mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent Chapitre :	
	081310 0	- Abricots	171
	081320 0	- Pruneaux	171
	081330 0	- Pommes	171
	081340 0	- Autres fruits	171
	081350 0	- Mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du présent chapitre	171

08.14	081400 0	Ecorces d'agrumes ou de melons (y compris de pastèques), fraîches, congelées, présentées dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation ou bien séchées .	135
09.01		Café, même torréfié ou décaféiné; coques et pellicules de café ; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange :	
		- Café non torréfié :	
	090111 0	-- Non décaféiné	15
	090112 0	-- Décaféiné	15
		- Café torréfié :	
	090121 0	-- Non décaféiné	31
	090122 0	-- Décaféiné	31
	090130 0	- Coques et pellicules de café	93
		- Succédanés du café contenant du café :	
	090140 1	* non torrifiés	31
	090140 9	* torrifiés	93
09.02		Thé :	
	090210 0	- Thé vert (non fermenté) présenté en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 Kg	93
	090220 0	- Thé vert (non fermenté) présenté autrement	15
	090230 0	- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présentés en emballages immédiats d'un contenu n'excédant pas 3 kg	93
	090240 0	- Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté, présentés autrement	15
09.03	090300 0	Maté .	43
09.04		Poivre (du genre Piper); piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, séchés ou broyés ou pulvérisés :	
		- Poivre :	
	090411 0	-- Non broyé ni pulvérisé	43
	090412 0	-- Broyé ou pulvérisé	100
	090420 0	- Piments séchés ou broyés ou pulvérisés	185
09.05	090500 0	Vanille .	25
09.06		Cannelle et fleurs de cannellier :	
	090610 0	- Non broyées ni pulvérisées	43
	090620 0	- Broyées ou pulvérisées	43

09.07	O90700 0	Girofles (antofles,clois et griffes) .	43
09.08		Noix muscades,macis,amomes et cardamomes :	
	O90810 0	- Noix muscades	43
	O90820 0	- Macis	43
	O90830 0	- Amomes et cardamomes	43
09.09		Graines d'anis, de badiane,de fenouil,de coriandre, de cumin, de carvi ou de genièvre :	
	O90910 0	- Graines d'anis ou de badiane	73
	O90920 0	- Graines de coriandre	73
	O90930 0	- Graines de cumin	73
	O90940 0	- Graines de carvi	73
	O90950 0	- Graines de fenouil ou de genièvre	73
09.10		Gingembre,safran,curcuma,thym,feuilles de laurier,curry et autres épices :	
	O91010 0	- Gingembre	43
		- Safran :	
	O91020 1	* non broyés ni moulus	43
	O91020 9	* broyés ou moulus	43
	O91030 0	- Curcuma	43
	O91040 0	- Thym; feuilles de laurier	43
	O91050 0	- Curry	43
		- Autres épices :	
	O91091 0	-- Mélanges visées à la rote 1 b) du présent Chapitre	73
	O91099 0	-- Autres	73
10.01		Froment (blé) et méteil :	
	100110 0	Froment (blé) dur	91
	100190 0	Autres	91
10.02	100200 0	Seigle .	43
10.03	100300 0	Orge .	86
10.04		Avoine :	
	100400 1	- Pour l'ensemencement	135
	100400 9	- Autres que pour l'ensemencement	135

10.05		Maïs :	
	100510 0	- De semence	15
	100590 0	- Autre	0
10.06		Riz :	
	100610 0	- Riz en paille (riz paddy)	27
	100620 0	- Riz décortiqué (riz cargo ou riz brun)	27
	100630 0	- Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	27
	100640 0	- Riz en brisures	17
10.07		Sorgho à grains :	
	100700 1	- Sorgho à grains pour l'ensemencement	20
	100700 9	- Autres que pour l'ensemencement	63
10.08		Sarrasin, millet et alpiste; autres céréales :	
		- Sarrasin :	
	100810 1	* de semence	135
	100810 9	* autres	135
		- Millet :	
	100820 1	* de semence	135
	100820 9	* autres	135
		- Alpiste :	
	100830 1	* de semence	135
	100830 9	* autres	135
		- Autres céréales:	
	100890 1	* Dari destiné à l'ensemencement	135
	100890 2	* Dari non destiné à l'ensemencement	135
	100890 3	* Autres céréales destinés à l'ensemencement	135
	100890 9	* Autres graines non destinés à l'ensemencement	135
11.01	110100 0	Farines de froment (blé) ou de méteil :	185
11.02		Farines de céréales autres que de froment (blé) ou de méteil :	
	110210 0	- Farine de seigle	43
	110220 0	- Farine de maïs	43
	110230 0	- Farine de riz	43
	110290 0	- Autres	63
11.03		Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de céréales :	
		- Gruaux et semoules :	

		-- De froment (blé) :	
	110311 1	* Gruaux	185
	110311 2	* Semoule	185
		-- D'avoine :	
	110312 1	* Gruaux	43
	110312 2	* Semoule	43
		-- De maïs :	
	110313 1	* Gruaux	43
	110313 2	* Semoule	43
		-- De riz :	
	110314 1	* Gruaux	43
	110314 2	* Semoule	43
		-- D'autres céréales :	
	110319 1	* Gruaux	185
	110319 2	* Semoule	185
		- Agglomérés sous forme de pellets :	
	110321 0	-- De froment (blé)	185
	110329 0	-- D'autres céréales	185
11.04		Grains de céréales autrement travaillés (mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, par exemple), à l'exception du riz du n° 10.06; germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus :	
		- Grains aplatis ou en flocons :	
	110411 0	-- D'orge	185
	110412 0	-- D'avoine	43
	110419 0	-- D'autres céréales	185
		- Autres grains travaillés (mondés, perlés, tranchés ou concassés, par exemple) :	
	110421 0	-- D'orge	185
	110422 0	-- D'avoine	43
	110423 0	-- De maïs	43
	110429 0	-- D'autres céréales	185
	110430 0	- Germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus	185
11.05		Farine, semoule et flocons de pommes de terre :	
	110510 0	- Farine et semoule	43
		- Flocons :	
	110520 1	* destinés à l'alimentation du bétail	43
	110520 9	* pour d'autres destinations	43

11.06		Farines et semoules des légumes à cosse secs du n° 07.13, de sagou ou des racines ou tubercules du n° 07.14 ; farines, semoules et poudres des produits du Chapitre 8 :	
		- Farines et semoules des légumes à cosse secs du n° 07.13 :	
	110610 1	* farine de pois chiche	138
	110610 9	* autres	43
	110620 0	- Farines et semoules de sagou,des racines ou des tubercules du n° 07.14	20
	110630 0	- Farines,semoules et poudres des produits du Chapitre 8	43
11.07		Malt,même torréfié :	
	110710 0	- Non torréfié	20
	110720 0	- Torréfié	20
11.08		Amidons et féculés; inuline :	
		- Amidons et féculés :	
	110811 0	-- Amidon de froment (blé)	31
	110812 0	-- Amidon de maïs	31
	110813 0	-- Fécule de pommes de terre	43
	110814 0	-- Fécule de manioc (cassave)	17
		-- Autres amidons et féculés :	
	110819 1	* Autres amidons	31
	110819 9	* Autres féculés	31
	110820 0	- Inuline	43
11.09	110900 0	Gluten de froment (blé),même à l'état sec .	31
12.01	120100 0	Fèves de soja,même concassées .	15
12.02		Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées :	
	120210 0	- En coques	235
	120220 0	- Décortiquées,même concassées	235
12.03	120300 0	Coprah .	29
12.04	120400 0	Graines de lin,même concassées .	43
12.05	120500 0	Graines de navette ou de colza,même concassées .	15
12.06	120600 0	Graines de tournesol,même concassées .	93

12.07		Autres graines et fruits oléagineux, même concassés :	
	120710 0	- Noix et amandes de palmiste	29
	120720 0	- Graines de coton	20
	120730 0	- Graines de ricin	20
	120740 0	- Graines de sésame	31
	120750 0	- Graines de moutarde	24
	120760 0	- Graines de carthame	29
		- Autres :	
	120791 0	-- Graines d'oeillette ou de pavot	29
	120792 0	-- Graines de karité	29
	120799 0	-- Autres	29
12.08		Farines de graines ou de fruits oléagineux, autres que la farine de moutarde :	
	120810 0	- De fèves de soja	29
	120890 0	- Autres	29
12.09		Graines, fruits et spores à ensemercer :	
		-Graines de betteraves :	
	120911 0	-- Graines de betteraves à sucre	20
	120919 0	-- Autres	17
		- Graines fourragères, autres que les graines de betteraves :	
	120921 0	-- De luzerne	20
	120922 0	-- De trèfle (Trifolium spp.)	20
	120923 0	-- De féтуque	20
	120924 0	-- Du pâturin des prés du kentucky (Poa pratensis L.)	20
	120925 0	-- De ray grass (Lolium multiflorum Lam, Lolium, perenne L.)	20
	120926 0	-- De fléole des prés	20
	120929 0	-- Autres	20
	120930 0	- Graines de plantes herbacées utilisées principalement pour leurs fleurs	20
		- Autres :	
		-- Graines de légumes :	
	120991 1	* Graines de courges à ensemercer agréés par le Ministère de l'Agriculture	73
	120991 2	* Autres graines de courge à ensemercer	73
	120991 9	* Autres graines potagères à ensemercer	17
		-- Autres :	
	120999 1	* Graines forestières à ensemercer	43
	120999 9	* Autres graines, fruits et spores à ensemercer	73

12.10		Cônes de houblon frais ou secs,même broyés,moulus ou sous forme de pellets; lupuline :	
	121010 0	- Cônes de houblon,non broyés ni moulus ni sous forme de pellets	29
	121020 0	- Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline	29
12.11		Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides,parasitocides ou similaires, frais ou secs, même coupés,concassés ou pulvérisés :	
	121110 0	- Racines de réglisse	20
	121120 0	- Racines de ginseng	20
		- Autres :	
	121190 1	* Poivre de cubèbe	43
	121190 9	* Autres	73
12.12		Caroubes,algues,betteraves à sucre et cannes à sucre, fraîches ou sèches,même pulvérisées ; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété Chichorium intybus sativum) servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs:	
	121210 0	- Caroubes,y compris les graines de caroubes	29
	121220 0	- Algues	43
	121230 0	- Noyaux et amandes d'abricots,de pêches ou de prunes	73
		- Autres :	
	121291 0	-- Betteraves à sucre	134
	121292 0	-- Cannes à sucre	20
		-- Autres .	
	121299 1	* Racines de chicorée	29
	121299 9	* Autres	29
12.13	121300 0	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets .	135
12.14		Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin , choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers similaires,même agglomérés sous forme de pellets :	
	121410 0	- Farine et agglomérés sous forme de pellets de luzerne	171
	121490 0	- Autres	20

13.01		Gomme laque ; gommes, résines, gommes-résines et baumes, naturels :	
	130110 0	- Gomme laque	29
	130120 0	- Gomme arabique	29
		- Autres :	
	130190 1	* Baumes naturelles	29
	130190 9	* Autres	29
13.02		Sucs et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :	
		- Sucrs et extraits végétaux :	
	130211 0	-- Opium	20
	130212 0	-- De réglisse	20
	130213 0	-- De houblon	20
	130214 0	-- De pyrèthre ou de racines de plantes à roténone	20
	130219 0	-- Autres	20
	130220 0	- Matières pectiques,pectinates et pectates	20
		- Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés :	
	130231 0	-- Agar-agar	20
	130232 0	-- Mucilages et épaississants de caroubes,de graines de caroubes ou de graines de guarée,même modifiés	20
	130239 0	-- Autres	20
14.01		Matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (bambous, rotins, roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintes, écorces de tilleul,par exemple) :	
	140110 0	- Bambous	20
	140120 0	- Rotins	20
	140190 0	- Autres	20
14.02		Matières végétales des espèces principalement utilisées pour le rembourrage (Kapok, crin végétal, crin marin, par exemple), même en nappes avec ou sans support en autres matières :	
	140210 0	- Kapok	31
		- Autres :	
	140291 0	-- Crin végétal	31
	140299 0	-- Autres	73

14.03		Matières végétales des espèces principalement utilisées pour la fabrication des balais ou des brosses (sorgho, piassava, chiendent, istle, par exemple), même en torsades ou en faisceaux :	
	140310 0	- Sorgho à balais (sorghum vulgar var,technicum)	20
	140390 0	- Autres	20
14.04		Produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs :	
		- Matières premières végétales des espèces principalement utilisées pour la teinture ou le tannage :	
	140410 1	* Henné	228
	140410 9	* Autres	20
	140420 0	- Linters de coton	20
		- Autres :	
	140490 1	* Grains durs,pépins,coques et noix à tailler	20
	140490 2	* Alfa brut	43
	140490 9	* Autres	64
15.01		Saindoux; autres graisses de porc et graisses de volailles, fondues, même pressées ou extraites à l'aide de solvants :	
	150100 1	* A usages industriels autres que la fabrication des produits alimentaires	31
	150100 9	* Autres	185
15.02		Graisses des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine, brutes ou fondues, même pressées ou extraites à l'aide de solvants :	
	150200 1	* A usages industriels autres que la fabrication des produits alimentaires	27
	150200 9	* Autres	27
15.03	150300 0	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléo-stéarine, oléo-margarine et huile de suif,non émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées .	27
15.05		Graisses de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline :	
	150510 0	- Graisse de suint brute (suintine)	20
	150590 0	- Autres	29
15.06	150600 0	Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées,mais non chimiquement modifiées .	29

15.07		Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :	
	150710 0	- Huile brute, même dégommée	15
	150790 0	- Autres	23
15.08		Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :	
	150810 0	- Huile brute	20
	150890 0	- Autres	93
15.09		Huile d'olive et ses fractions, même raffinées mais non chimiquement modifiées :	
	150910 0	- Vierges	162
	150990 0	- Autres	162
15.10	151000 0	Autres huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 15.09 .	162
15.11		Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :	
	151110 0	- Huile brute	10
	151190 0	- Autres	43
15.12		Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :	
		- Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions :	
	151211 0	-- Huiles brutes	43
	151219 0	-- Autres	93
		- Huile de coton et ses fractions :	
	151221 0	-- Huile brute, même dépourvue de gossypol	43
	151229 0	-- Autres	43
15.13		Huiles de coco (huile de coprah), de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées :	
		- Huile de coco (huile de coprah) et ses fractions :	
	151311 0	-- huile brute	10
	151319 0	-- Autres	43

		- Huiles de palmiste ou de babassu et leurs fractions :	
	151321 0	-- Huiles brutes	10
	151329 0	-- Autres	20
15.14		Huiles de navette,de colza ou de moutarde et leurs fractions, même raffinées,mais non chimiquement modifiées :	
		- Huiles brutes :	
	151410 1	* De colza	15
	151410 9	* Autres	23
	151490 0	- Autres	40
15.15		Autres graisses et huiles végétales (y compris l'huile de jojoba) et leurs fractions, fixes, même raffinés, mais non chimiquement modifiées :	
		- Huile de lin et ses fractions :	
	151511 0	-- Huile brute	20
	151519 0	-- Autres	31
		- Huile de maïs et ses fractions :	
	151521 0	-- Huile brute	15
	151529 0	-- Autres	43
		- Huile de ricin et ses fractions :	
	151530 1	* Huile brute	29
	151530 9	* Autres	31
		- Huile de tung (d'abrasin) et ses fractions :	
	151540 1	* Huile brute	43
	151540 9	* Autres	43
		- Huile de sésame et ses fractions :	
	151550 1	* Huile brute	43
	151550 9	* Autres	43
		- Huile de jojoba et ses fractions :	
	151560 1	* Huile brute	43
	151560 9	* Autres	43
		- Autres :	
	151590 1	* Huiles brutes	43
	151590 9	* Autres	43
15.16		Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées :	
	151610 0	- Graisses et huiles animales et leurs fractions	31
	151620 0	- Graisses et huiles végétales et leurs fractions	31

15.17		Margarine; mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, autres que les graisses et huiles alimentaires et leurs fractions du n° 15.16 :	
	151710 0	- Margarine, à l'exclusion de la margarine liquide	100
	151790 0	- Autres	100
15.18	151800 0	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celles du n° 15.16 ; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent Chapitre, non dénommés ni compris ailleurs .	29
15.19		Acides gras monocarboxyliques industriels; huiles acides de raffinage; alcools gras industriels :	
		- Acides gras monocarboxyliques Industriels :	
	151911 0	-- Acide stéarique	20
	151912 0	-- Acide oléique	20
	151913 0	-- Tall acides gras	20
	151919 0	-- Autres	20
	151920 0	- Huiles acides de raffinage	20
	151930 0	- Alcools gras industriels	20
15.20		Glycérines, même pure; eaux et lessives glycérineuses :	
	152010 0	- Glycérine brute; eaux et lessives glycérineuses	20
	152090 0	- Autres, y compris la glycérine synthétique	20
15.21		Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés .	
	152110 0	- Cires végétales	20
	152190 0	- Autres	29
15.22	152200 0	Dégras; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales	29
16.01	160100 0	Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats ou de sang; préparations alimentaires à base de ces produits .	135

16.02		Autres préparations et conserves de viandes, d'abats ou de sang:	
	160210 0	- Préparations homogénéisées	171
	160220 0	- De foies de tous animaux	171
		- De volailles du n° O1.05 :	
	160231 0	-- De dinde	171
	160239 0	-- Autres	171
		- De l'espèce porcine :	
	160241 0	-- Jambons et leurs morceaux	171
	160242 0	-- Epauls et leurs morceaux	171
	160249 0	-- Autres, y compris les mélanges	171
	160250 0	- De l'espèce bovine	171
		- Autres, y compris les préparations de sang de tous animaux :	
	160290 1	* D'ovins	171
	160290 2	* De gibiers ou lapins	171
	160290 9	* Autres	171
16.03	160300 0	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	43
17.01		Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide :	
		- Sucres bruts sans addition d'aromatants ou de colorants :	
	170111 0	-- De canne	15
	170112 0	-- De betterave	15
		- Autres :	
	170191 0	-- Additionnés d'aromatants ou de colorants	163
		-- Autres :	
	170199 1	* Saccharose chimiquement pur	43
	170199 9	* Autres	15
17.02		Autres sucres, y compris le lactose, le maltose, le glucose et le fructose (lévulose) chimiquement purs, à l'état solide; sirops de sucres sans addition d'aromatants ou de colorants; succédané du miel, même mélangés de miel naturel; sucres et mélasses caramélisés :	
		- Lactose et sirop de lactose :	
	170210 1	* Lactose additionné d'aromatants ou de colorants	43
	170210 9	* Autres	29

		- Sucre et sirop d'érable :	
	170220 1	* Sucre d'érable additionné d'aromatizants ou de colorants.	43
	170220 9	* Autres	29
		- Glucose et sirop de glucose,ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec moins de 20 % de fructose :	
	170230 1	* Glucose additionné d'aromatizants ou de colorants	43
	170230 9	* Autres	20
		- Glucose et sirop de glucose,contenant en poids à l'état sec de 20% inclus à 50 % exclus de fructose :	
	170240 1	* Glucose additionné d'aromatizants ou de colorants	43
	170240 9	* Autres	20
	170250 0	- Fructose chimiquement pur	29
		- Autre fructose et sirop de fructose,contenant en poids à l'état sec plus de 50 % de fructose :	
	170260 1	* Fructose additionné d'aromatizants ou de colorants	43
	170260 9	* Autres	29
		- Autres,y compris le sucre inverti (ou interverti) :	
	170290 1	* Autres sucres additionnés d'aromatizants ou de colorants	43
	170290 9	* Autres	43
17.03		Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre :	
	170310 0	- Mélasses de canne	20
	170390 0	- Autres	20
17.04		Sucreries sans cacao (y compris le chocolat blanc) :	
	170410 0	- Gommages à mâcher (chewing-gum),même enrobées de sucre	73
	170490 0	- Autres	73
18.01	180100 0	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés .	30
18.02	180200 0	Coques,pellicules (pelures) et autres déchets de cacao .	25
18.03		Pâte de cacao,même dégraissée :	
	180310 0	- Non dégraissée	33
	180320 0	- Complètement ou partiellement dégraissée	33
18.04	180400 0	Beurre,graisse et huile de cacao .	33
18.05	180500 0	Poudre de cacao,sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	43

18.06		Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao :	
	180610 0	- Poudre de cacao,avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	73
	180620 0	- Autres préparations présentées soit en blocs d'un poids excédant 2 Kg,soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires,en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 Kg	73
		- Autres,présentés en tablettes,barres ou bâtons :	
	180631 0	-- Fourrés	73
	180632 0	-- Non fourrés	73
	180690 0	- Autres	73
19.01		Extraits de malt; préparations alimentaires de farines,semoules, amidons,fécules ou extraits de malt,ne contenant pas de poudre de cacao ou en contenant dans une proportion inférieure à 50% en poids,non dénommées ni comprises ailleurs; préparations alimentaires de produits des n°s O4.01 à O4.04,ne contenant pas de poudre de cacao ou en contenant dans une proportion inférieure à 10% en poids, non dénommées ni comprises ailleurs :	
		- Préparations pour l'alimentation des enfants,conditionnées pour la vente au détail :	
	190110 1	* Farines lactées,même sucrées,contenant du cacao	53
	190110 2	* Farines lactées,même sucrées,ne contenant pas de cacao	53
	190110 3	* Lait et crème de lait en poudre destinés à être assimilés par les malades	15
	190110 9	* Autres	43
	190120 0	- Mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 19.05	93
		- Autres :	
	190190 1	* Extraits de malt	29
	190190 9	* Autres	73
19.02		Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni; couscous,même préparé :	
		- Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées :	
	190211 0	-- Contenant des oeufs	185
	190219 0	-- Autres	185

	190220 0	- Pâtes alimentaires farcies (même cuites ou autrement préparées)	185
	190230 0	- Autres pâtes alimentaires	185
	190240 0	- Couscous	185
19.03	190300 0	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de écules, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes similaires .	29
19.04		Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage ("corn flakes", par exemple); céréales autres que le maïs, en grains, précuites ou autrement préparées :	
	190410 0	- Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage	73
	190490 0	- Autres	73
19.05		Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, même additionnés de cacao; hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécula en feuilles et produits similaires :	
	190510 0	- Pain croustillant dit "knäckebröt"	185
	190520 0	- Pain d'épices	185
		- Biscuits additionnés d'édulcorants; gaufres et gaufrettes :	
	190530 1	* Biscuits roulés en cornet pour les glaces de consommation	43
	190530 9	* Autres	73
	190540 0	- Biscottes, pain grillé et produits similaires grillés	73
		- Autres :	
	190590 1	* Hosties, cachets pour médicaments	31
	190590 2	* Pains de régime	31
	190590 9	* Autres	185
20.01		Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200110 0	- Concombres et cornichons	63
	200120 0	- Oignons	63
		- Autres :	
	200190 1	* Olives	93
	200190 2	* Câpres	93
	200190 9	* Autres	93
20.02		Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200210 0	- Tomates, entières ou en morceaux	93
	200290 0	- Autres	148

20.03		Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique :	
	200310 0	- Champignons	43
	200320 0	- Truffes	43
20.04		Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés :	
	200410 0	- Pommes de terre	150
	200490 1	- Autres légumes et mélanges de légumes : * Petits pois, haricots verts, carottes et mélanges de ces légumes	150
	200490 2	* Olives	150
	200490 3	* Câpres	150
	200490 9	* Autres	150
20.05		Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés :	
	200510 0	- Légumes homogénéisés	73
	200520 0	- Pommes de terre	73
	200530 0	- Choucroute	73
	200540 0	- Pois (Pisum sativum)	73
		- Haricots (Vigna spp., Phaseolus spp.) :	
	200551 0	-- Haricots en grains	73
	200559 0	-- Autres	73
	200560 0	- Asperges	73
	200570 0	- Olives	171
	200580 0	- Maïs doux (Zea mays var, saccharata)	43
		- Autres légumes et mélanges de légumes :	
	200590 1	* Câpres	171
	200590 9	* Autres	171
20.06	200600 0	Fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre (égouttés, glacés ou cristallisés)	93
20.07		Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants .	
	200710 0	- Préparations homogénéisées	73

		- Autres :	
	200791 0	-- Agrumes	73
	200799 0	-- Autres	73
20.08		Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommés ni compris ailleurs :	
		- Fruits à coques, arachides et autres graines, même mélangés entre eux :	
	200811 0	-- Arachides	171
	200819 0	-- Autres, y compris les mélanges	171
	200820 0	- Ananas	63
	200830 0	- Agrumes	63
	200840 0	- Poires	63
	200850 0	- Abricots	63
	200860 0	- Cerises	63
	200870 0	- Pêches	63
	200880 0	- Fraises	63
		- Autres, y compris les mélanges à l'exception de ceux du n° 20.08.19 :	
	200891 0	-- Coeurs de palmiers	63
	200892 0	-- Mélanges	63
	200899 0	-- Autres	63
20.09		Jus de fruits (y compris les moûts de raisin) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants :	
		- Jus d'orange :	
	200911 0	-- Congelés	73
	200919 0	-- Autres	73
	200920 0	- Jus de pamplemousse ou de pomelo	73
	200930 0	- Jus de tout autre agrume	73
	200940 0	- Jus d'ananas	73
	200950 0	- Jus de tomate	73
	200960 0	- Jus de raisin (y compris les moûts de raisin)	73
	200970 0	- Jus de pomme	73
		- Jus de tout autre fruit ou légume :	
	200980 1	* Jus d'abricot	73
	200980 9	* Autres	73
	200990 0	- Mélanges de jus	73

21.01		Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés :	
	210110 0	- Extraits, essences et concentrés de café et préparations à base de ces extraits, essences ou concentrés ou à base de café	43
	210120 0	- Extraits, essences et concentrés de thé ou de maté et préparation à base de ces extraits, essences ou concentrés ou à base de thé ou de maté	43
	210130 0	- Chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés	40
21.02		Levures (vivantes ou mortes); autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'exclusion des vaccins du n° 30.02); poudres à lever préparées :	
		- Levures vivantes :	
	210210 1	* Levures de culture vivantes	31
	210210 9	* Autres levures vivantes	138
	210220 0	- levures mortes; autres micro-organismes monocellulaires morts	138
	210230 0	- Poudres à lever préparées	138
21.03		Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés; farine de moutarde et moutarde préparée :	
	210310 0	- Sauce de soja	43
	210320 0	- "Tomato-Ketchup" et autres sauces tomates	63
		- Farine de moutarde et moutarde préparée :	
	210330 1	* Farine de moutarde	43
	210330 2	* Moutarde préparée	63
	210390 0	- Autres	63
21.04		Préparations pour soupes, potages ou bouillons ; soupes, potages ou bouillons préparés; préparations alimentaires composites homogénéisées :	
	210410 0	- Préparations pour soupes, potages ou bouillons; soupes, potages ou bouillons préparés	73
	210420 0	- Préparations alimentaires composites homogénéisées	73
21.05	210500 0	Glaces de consommation, même contenant du cacao .	73

21.06		Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs :	
	210610 0	- Concentrés de protéines et substances protéiques texturées	43
	210690 1	- Autres :	
	210690 9	* Extraits concentrés pour boissons gazeuses	0
		* Autres	43
22.01		Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige :	
	220110 0	- Eaux minérales et eaux gazéifiées	135
	220190 0	- Autres	73
22.02		Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du n° 20.09 :	
	220210 0	- Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées	43
	220290 0	- Autres	43
22.03	220300 0	Bières de malt :	100
22.04		Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool ; moûts de raisin autres que ceux du n° 20.09 :	
		- Vins mousseux :	
	220410 1	* Champagne	43
	220410 9	* Autres	43
		- Autres vins; moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool :	
	220421 0	-- En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l	43
	220429 0	-- Autres	43
	220430 0	- Autres moûts de raisin	43
22.05		Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques :	
	220510 0	- En récipients d'une contenance n'excédant pas 2 l	43
	220590 0	- Autres	43
22.06	220600 0	Autres boissons fermentées (cidre, poiré, hydromel, par exemple)	43

22.07		Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres :	
	220710 1	- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus :	20
	220710 9	* Pour le compte de l'Etat	43
		* Autres	
	220720 1	- Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres :	20
	220720 9	* Pour le compte de l'Etat	43
		* Autres	
22.08		Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses; préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication de boissons :	
		- Préparations alcooliques composées des types utilisés pour la fabrication des boissons :	
	220810 1	* destinés à la fabrication de limonades gazeuses, soda ou sirop	43
	220810 9	* autres	43
	220820 0	- Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin	43
	220830 0	- Whiskies	43
	220840 0	- Rhum et tafia	43
	220850 0	- Gin et genièvre	43
		- Autres :	
	220890 1	* Alcool éthylique non dénaturé de moins de 80 % vol présenté pour le compte de l'Etat	43
	220890 2	* Alcool éthylique non dénaturé de moins de 80 % vol autre que pour le compte de l'Etat	43
	220890 9	* Autres	43
22.09	220900 0	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique .	93
23.01		Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes, d'abats, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine; cretons :	
	230110 0	- Farines,poudres et agglomérés sous forme de pellets,de viandes ou d'abats; cretons	43

23.02		Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses:	
	230210 0	- De maïs	50
	230220 0	- De riz	50
	230230 0	- De froment	50
	230240 0	- D'autres céréales	50
	230250 0	- De légumineuses	50
23.03		Résidus d'amidonnerie et résidus similaires, pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets:	
	230310 0	- Résidus d'amidonnerie et résidus similaires	73
	230320 0	- Pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie	43
	230330 0	- Drêches et déchets de brasserie ou de distillerie	20
23.04	230400 0	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja	17
23.05	230500 0	Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile d'arachide	20
23.06		Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 23.04 ou 23.05 :	
	230610 0	- De coton	20
	230620 0	- De lin	20
	230630 0	- De tournesol	20
	230640 0	- De navette ou de colza	20
	230650 0	- De noix de coco ou de coprah	20
	230660 0	- De noix ou d'amandes de palmiste	20
	230690 0	- Autres	20
23.07	230700 0	Lies de vin; tartre brut .	20
23.08		Matières végétales et déchets végétaux, résidus et sous-produits végétaux, même agglomérés sous forme de pellets, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, non dénommés ni compris ailleurs :	
	230810 0	- Glands de chêne et marrons d'Inde	171

	230890 0	- Autres	20
23.09		Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux :	
	230910 0	- Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail	171
	230990 0	- Autres	20
24.01		Tabacs bruts ou non fabriqués; déchets de tabac :	
	240110 0	- Tabacs non écôtés	25
	240120 0	- Tabacs partiellement ou totalement écôtés	25
	240130 0	- Déchets de tabac	43
24.02		Cigares (y compris ceux à bouts coupés),cigarillos et cigarettes,en tabac ou en succédanés de tabac :	
	240220 0	- Cigarettes contenant du tabac	32
	240290 0	- Autres	34
24.03		Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués"; extraits et sauces de tabac :	
	240310 0	- Tabac à fumer,même contenant des succédanés de tabac en toute proportion	43
		- Autres :	
	240391 0	-- Tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués"	43
	240399 0	-- Autres	43
29.05		Alcools acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés :	
		- Autres polyalcools :	
	290543 0	-- Mannitol	20
	290544 0	-- D-glucitol (sorbitol)	20

33.01		Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites "concrètes" ou "absolues"; résinoïdes; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles :	
		- Huiles essentielles d'agrumes :	
	330111 0	-- De bergamote	43
	330112 0	-- D'orange	43
	330113 0	-- De citron	43
	330114 0	-- De lime ou limette	43
	330119 0	-- Autres	43
		- Huiles essentielles autres que d'agrumes :	
	330121 0	-- De géranium	43
	330122 0	-- De jasmin	31
	330123 0	-- De lavande ou de lavandin	31
	330124 0	-- De menthe poivrée (Mentha piperita)	43
	330125 0	-- D'autres menthes	31
	330126 0	-- De vétiver	31
		-- Autres :	
	330129 1	* De romarin, de myrte, d'armoise blanche et de marjolaine	43
	330129 9	* Autres	31
	330130 0	- Résinoïdes	31
		- Autres :	
	330190 1	* Solutions concentrées d'huiles essentielles	31
	330190 2	* Sous-produits terpéniques	31
	330190 3	* Eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles	31
35.01		Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines; colles de caséine :	
	350110 0	- Caséines	20
	350190 0	- Autres	20
35.02		Albumines, albuminates et autres dérivés des albumines :	
	350210 0	- Ovalbumine	20
	350290 0	- Autres	20

35.03		Gélatines (y compris celles présentées en feuilles en forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées) et leurs dérivés; ichtyocolle; autres colles d'origine animale, à l'exclusion des colles de caséine du n° 35.01:	
	350300 1	* Gélatines et leurs dérivés	20
	350300 9	* Autres	20
35.04	350400 0	Peptones et leurs dérivés; autres matières protéiques et leurs dérivés, non dénommés ni compris ailleurs; poudre de peau, traitée ou non au chrome	20
35.05		Dextrine et autres amidons et féculés modifiés (les amidons et féculés pré-gélatinisés ou estérifiés, par exemple); colles à base d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés :	
	350510 0	- Dextrine et autres amidons et féculés modifiés	20
	350520 0	- Colles	20
38.09		Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple), des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, non dénommés ni compris ailleurs:	
	380910 0	- A base de matières amyliacées	20
38.23		Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs; produits résiduels des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs :	
	382360 0	- Sorbitol autre que celui du n° 2905.44	23
41.01		Peaux brutes de bovins ou d'équidés (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues :	
	410110 0	- Peaux entières de bovins, d'un poids unitaire n'excédant pas 8 kg lorsqu'elles sont sèches, 10 kg lorsqu'elles sont salées sèches et 14 kg lorsqu'elles sont fraîches, salées vertes ou autrement conservées	20

		- Autres peaux de bovins, fraîches ou salées vertes :	
	410121	0 -- Entières	20
	410122	0 -- Croupons et demi-croupons	20
	410129	0 -- Autres	20
	410130	0 - Autres peaux de bovins, autrement conservées	20
	410140	0 - Peaux d'équidés	20
41.02		Peaux brutes d'ovins (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues, autres que celles exclues par la Note 1 c) du présent chapitre :	
	410210	0 - Lainées	20
		- Epilées ou sans laine :	
	410221	0 -- Picklées	20
	410229	0 -- Autres	20
41.03		Autres peaux brutes (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues, autres que celles exclues par les Notes 1b) ou 1c) du présent chapitre :	
	410310	0 - De caprins	20
	410320	0 - De reptiles	31
	410390	0 - Autres	31
43.01		Pelleteries brutes (y compris les têtes, queues, pattes et autres morceaux utilisables en pelleteries), autres que les peaux brutes des n°s 41.01, 41.02 ou 41.03 :	
	430110	0 - De visons, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430120	0 - De lapins ou de lièvres, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430130	0 - D'agneaux dits astrakan, breitschwanz, caracul, persianer ou similaires, d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430140	0 - De castors, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430150	0 - De rats musqués, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430160	0 - De renards, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430170	0 - De phoques ou d'otaries, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	43
	430180	0 - Autres pelleteries, entières, même sans les têtes, queues, ou pattes	43
	430190	0 - Têtes, queues, pattes et autres morceaux utilisables en pelleterie	43

50.01	500100 0	Cocons de vers à soie propres au dévidage .	20
50.02	500200 0	Soie grège (non moulinée) .	20
50.03		Déchets de soie (y compris les cocons non dévidables, les déchets de fils et les effilochés):	
	500310 0	- Non cardés ni peignés	20
	500390 0	- Autres	20
51.01		Laines,non cardées ni peignées :	
		- En suint,y compris les laines lavées à dos :	
	510111 0	-- Laines de tonte	18
	510119 0	-- Autres	18
		- Dégraissées, non carbonisées :	
	510121 0	-- Laines de tonte	18
	510129 0	-- Autres	18
	510130 0	- Carbonisées	18
51.02		Poils fins ou grossiers, non cardés ni peignés :	
	510210 0	- Poils fins	20
	510220 0	- Poils grossiers	20
51.03		Déchets de laine ou de poils fins ou grossiers,y compris les déchets de fils mais à l'exclusion des effilochés:	
	510310 0	- Blousses de laine ou de poils fins	20
	510320 0	- Autres déchets de laine ou de poils fins	20
	510330 0	- Déchets de poils grossiers	20
52.01		Coton,non cardé ni peigné :	
	520100 1	* Coton hydrophile ou blanchi	17
	520100 9	* Autres	17
52.02		Déchets de coton (y compris les déchets de fils et les effilochés) :	
	520210 0	- Déchets de fils	20
		- Autres :	
	520291 0	-- Effilochés	20
	520299 0	-- Autres	20

52.03	520300	0	Coton, cardé ou peigné	22
53.01			Lin brut ou travaillé mais non filé; étoupes et déchets de lin (y compris les déchets de fils et les effilochés):	
	530110	0	- Lin brut ou roui	20
			- Lin brisé, teillé, peigné ou autrement travaillé, mais non filé:	
	530121	0	-- Brisé ou teillé	20
	530129	0	-- Autre	20
	530130	0	- Etoupes et déchets de lin	20
53.02			Chanvre (cannabis sativa L.) brut ou travaillé mais non filé ; étoupes et déchets de chanvre (y compris les déchets de fils et les effilochés) :	
	530210	0	- Chanvre brut ou roui	20
	530290	0	- Autres	20

**MINISTÈRE DES DOMAINES DE L'ÉTAT
ET DES AFFAIRES FONCIÈRES**

NOMINATION

Par décret n° 96-2478 du 30 décembre 1996.

Monsieur Abdelkader Zhioua, magistrat de troisième grade et conseiller à la cour de cassation, est nommé chef du contentieux de l'Etat au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Dans cette situation l'intéressé bénéficie de rang et prérogatives de directeur général d'administration centrale.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN.0330.7921

Certifié conforme : le président-directeur général de l'I.O.R.T.

* Ce numéro du Journal Officiel de la République Tunisienne a été déposé au siège du gouvernorat de Tunis le 31 décembre 1996*